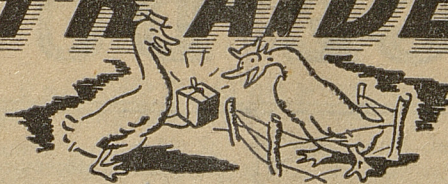




L'ENTR'AIDE VI-C

BULLETIN DE LIAISON
ENTRE LES RAPATRIÉS ET
LEURS CAMARADES DES CAMPS
ET KOMMANDOS DU STALAG VI-C



REDACTION ET ADMINISTRATION
Secrétariat du Stalag VI-C
68, Rue de la Chaussée-d'Antin, 68
PARIS-IX^e Tél. : Tri. 78-44

COMMENT FAIRE L'UNION

Après l'autre guerre on a vu les anciens combattants, oubliant la camaraderie des tranchées, se diviser et se retrouver dans des camps ennemis : les uns étaient U.N.C., les autres étaient « Combattants républicains », d'autres étaient « Croix de feu », etc.

Cette leçon, cet exemple doivent nous servir : nous voyons ce qu'il ne faut pas faire si nous voulons jouer un rôle dans l'Etat.

Et pourquoi ne jouerions-nous pas un rôle dans la renaissance française ? C'est un devoir envers nous-mêmes et envers nos intérêts personnels et familiaux ; c'est un devoir envers le pays dont nous représentons la majeure partie des hommes dans la force de l'âge et de l'expérience, la majeure partie de l'élément sain et viril.

Nous avons un grand rôle à jouer, un rôle surtout moral, car c'est le moral qui dirige le matériel, c'est l'esprit qui entraîne la matière, et quand la volonté de redressement et de renouveau sera dans les esprits, elle ne tardera pas à être dans les faits. Notre rôle est de faire l'union, la réconciliation et l'apaisement des Français, de ces Français qu'on voit si divisés et si hostiles les uns aux autres, de ces Français qui s'entre-tuent !

Nous avons connu, en captivité, les plus grandes misères, les plus grandes souffrances et les plus grandes détresses.

Rien de ce qui pourrait faire renoncer l'homme à lui-même, à son éducation et à son vernis, ne nous a été épargné : la faim, le froid, le désespoir, la solitude, le bagne. Nous avons souffert tout cela et nous en avons triomphé, non pas isolément, individuellement, mais tous ensemble, tous en cœur, au coude-à-coude. C'est l'amitié, la fraternité et l'union dans le malheur — ce malheur subi en commun qui cimente les plus belles amitiés — qui nous ont sauvés.

Nous avons fait une splendide expérience communautaire de vie d'équipe, et notre expérience peut être utile, maintenant, au pays, à ce pays divisé par la politique renaissante et où chaque parti a recommencé à se tailler un fief. C'est ce qu'il ne faut pas.

En captivité, pour la première fois peut-être dans leur histoire, des Français sont arrivés à s'entendre, à se comprendre, à se connaître et à s'aimer parce qu'ils avaient fait taire leurs vieilles querelles, parce qu'ils ne faisaient pas de politique. Il n'y avait pas des gens de droite et des gens de gauche, des chrétiens et des mécréants, des blancs et des rouges, des patrons et des ouvriers ; il n'y avait que des camarades, des copains, des frères, des Français, qui souffraient ensemble, qui travaillaient ensemble, qui rigolaient ensemble, qui espéraient ensemble :

« Les mêmes joies » ;

« Les mêmes peines » ;

« Les mêmes intérêts » !

Est-ce que cette formule ne devrait pas faire l'union de tous les Français, et faire rentrer dans la gorge de nos politiciens professionnels — les responsables de notre désordre de 1940, ne l'oublions pas — leurs boniments égoïstes et mensongers ?

« L'Entr'aide VI-C » a raison de prendre position énergiquement et de maintenir et de réaffirmer notre indépendance aussi bien vis-à-vis des partis et des mouvements politiques que vis-à-vis des organismes officiels.

Nous avons connu le mouvement Masson, on nous en propose un autre maintenant : restons circonspects, restons indépendants. Nous n'avons pas eu besoin de consignes officielles ni de meneurs politiques pour résister et pour réagir, en captivité, contre « la Captivité », ce mal implacable et monotone qui, à chaque heure du jour, tentait de nous broyer et de nous annihiler.

Nous avons trouvé notre force et nos motifs en nous-mêmes et il a suffi des consignes et de l'exemple de notre élite et de nos chefs naturels qui se sont révélés quand les circonstances l'ont exigé.

Maintenant encore, nous trouverons notre force, nos motifs et nos consignes d'action en nous-mêmes.

(SUITE EN TROISIEME PAGE.)

Notre prochaine **RÉUNION GÉNÉRALE**

aura lieu le Jeudi 25 Janvier, à 18 heures précises

68, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 68

Vous y viendrez...

...à l'avance, merci !

4°P 2208 RES

LA PAGE DU CAMP

Bathorn, 26 novembre.

...A présent, les lettres ont fait leur réapparition, après plus de deux mois d'absence. Inutile de te dire qu'elles sont lues avec la fièvre des débuts. Le camp s'est peu à peu reconstitué, excepté les tailleurs et cordonniers partis à Versen, et les malades à Munster. Température calme. Le théâtre attend de partir en tournée (depuis un an d'ailleurs). L'ordre nous a été donné de préparer un programme, mais le camion a subi des réparations et le manque de charbon pour le gazogène fait que nous restons une fois de plus le bec dans l'eau, avec un travail qui devient inutile. Nous allons essayer de préparer quelque chose pour la Noël, puisqu'il faut bien y penser, mais la foi n'y est plus. Nous attendons autre chose qui compensera largement le manque de courrier, de colis et du reste. Et vive la classe ! Le Père Catry et Léon sont en kommando. Bien amicalement.

Jean VILLECROSE.

CANARD EMBARBELE

... nous parvient un exemplaire du *Canard embarbéle* du mois d'août.

Outre un très bel article du sergent-chef Audriot, homme de confiance principal qui remet en place les grincheux et les éternels mécontents, nous y relevons quelques informations dignes d'intérêt en dépit de l'ancienneté. Elles concernent l'activité du stalag à cette époque : Hassoun a donné un récital de piano commenté par Giblat, Millou a fait une conférence sur René Caillé le vainqueur de Tombouctou, et Portal a parlé de la Syrie.

Le certificat d'études bat toujours son plein. A Bathorn, un candidat (reçu). Au kommando 4.456, deux nouveaux candidats cherchent à décrocher les lauriers de leurs huit camarades reçus en février dernier. Au 4.635, sur vingt-six hommes, douze candidats. Au 40, quatre candidats sont prêts. Au 223, six candidats, et cinq au 1.256.

Félicitations aux instituteurs bénévoles et à leurs courageux élèves.

L'ABONNEMENT

à « L'ENTR'AIDE VI-C »

NE COÛTE

QUE 50 FRANCS

Qu'attendez-vous pour nous aider ?

Bathorn, 3 décembre.

Chers camarades,

Serais très heureux d'avoir de vos nouvelles ; les dernières sont du 15 août, à quelques jours du grand soir. Après arrêt de deux mois et demi, le courrier nous arrive à nouveau, mais maintenant *acheminement très long et très difficile*. Et puis les lettres ne nous parlent pas du tout des événements qui se passent en France. Aimerais cependant savoir ce qui s'est passé exactement et avoir détails sur situation matérielle actuelle. Espère que tout va pour le mieux et que, déjà, des améliorations sensibles se font sentir.

Vous êtes au courant de notre repli de septembre, puisque la presse française vous en a informés. Vous en raconterai les péripéties plus tard. Par contre, vous ignoriez sans doute notre retour, mais ne sommes pas fâchés qu'il ait eu lieu. Aller et retour ont duré huit jours.

Temps des « vaches grasses » est passé. Situation matérielle pas brillante : plus de colis, vivres de la Croix-Rouge épuisés depuis longtemps, rations journalières insuffisantes, crise du tabac ; aussi nombreux départs en kommandos. Ne devons posséder que deux jours de vivres ; à cet effet, vérification sérieuse a été faite, d'autres ont suivi et suivront. Argent de camp n'a plus cours, sommes payés en argent civil, aucun intérêt pour nous. Avions prévu ces moments difficiles depuis longtemps : puissent-ils être de courte durée. Moral en général excellent. Savons que c'est maintenant classé pour l'hiver, espérons pour printemps.

Meilleurs vœux pour 1945 aux camarades du groupement. Amitiés de Lemaitre et Cie.

Fraternellement à vous.

Raymond CUAZ.

Bathorn, 22 novembre.

Mes chers camarades,

Depuis plus de deux mois, nous sommes sans nouvelles de vous. Ainsi que vous devez le supposer, l'O. F. A. est en sommeil. Trois listes de mandats, datées respectivement du 17 août, du 23 août et du 4 septembre, n'ont pu être acheminées et nous sont retournées. Nous avons dû les annuler. Bien que les kommandos aient été invités à suspendre leurs versements, nous avons actuellement en dépôt à la « Zahlmeisterei » de Bathorn environ 29.000 RM, somme que nous ne pouvons vous faire parvenir pour l'instant. De Bathorn, nous ne pouvons plus rien faire ; mais vous, de votre côté, vous continuez sans doute votre action sociale. Avez-vous reçu le gros mandat de 480.000 francs qui vous fut envoyé en juillet ? Pour l'instant, nous nous proposons de vous faire connaître le nom des familles en difficulté afin que vous puissiez leur venir en aide dans le plus bref délai. Les hommes de confiance des kommandos ont été invités à

nous signaler tous les cas douloureux qu'il leur serait donné de connaître.

J'espère avoir bientôt des nouvelles de votre secrétariat. Vous faites certainement tout votre possible pour rétablir la liaison avec nous. Amitiés à tous. Très sincèrement à vous.

Fernand ECAILLE,
secrétaire de l'O. F. A.

Chers camarades,

Je viens répondre à votre lettre du 14 août, même si y a quelques jours seulement, avec le premier courrier arrivé de France depuis les événements d'août. Peu de détails sur les premières lettres reçues (quelques-unes datées de septembre et une seule du 27 octobre). Savons cependant pas trop de casse. Pour nous, peu de changement, à part notre petit voyage aller et retour de septembre. La vie de camp est difficile, nous revivons les beaux jours de 40. Plus question de colis. Vivres Croix-Rouge épuisés depuis longtemps. Consommation intensive de rutabaras. Aussi y laissons un peu de graisse. Qu'importe, la classe vient quand même et le moral reste inattaquable. Voici quelques nouvelles de camarades : Frigola est maintenant à Versen ; Demont toujours ici ; quant à Larroque, il est depuis le 26 juin à l'hôpital de Nordhorn, pour appendicite (opération réussie) ; Staritzky et Rousseau sont partis en kommando ; Cuaz et Bourdeau en bonne santé sont toujours avec nous. Tous me chargent de vous transmettre leurs amitiés, ce que je fais avec plaisir en y joignant ces miennes.

A bientôt de vous lire, et surtout de vous voir. Bon souvenir à tous.

Raymond GIRARD.

Bathorn, 3 décembre.

Sommes avides de détails. Espérons que votre situation matérielle s'améliore chaque jour. Pour l'instant, nous reprenons la ligne afin d'être plaints et cajolés en rentrant. Y laissons la graisse mais nous arrêtons à temps pour ne pas avoir droit à l'habit de sapin. Amitiés.

Raymond GIRARD.

Le présent numéro

de « L'ENTR'AIDE VI-C »

est tiré

à 5.000 EXEMPLAIRES

Échos et...

Notre précédente réunion...

...du 23 novembre nous a valu d'enregistrer une affluente record.

Nous avons en effet accueilli : Mme Four et sa fille, Mmes Roux, Martin, Boucheron, Geranton, Poirrée, Astruc, Marchand, Chaumeret, Coquille, Rosswog, Dupont, Féral, Lesieur, Millemann, Géliot, Lautier et sa fille, Delebecque, Blanc, Groult, ainsi que nos camarades Bachelier, Cadot, Bichot, Couhault, Vallet, Bigot, Bé-gé, Joubé, Bourlier, Marchal, Atkinson, Madronet, Levent, Schwob, Blanc, Xéridat, Jovani, Raphanaud, Perréard, Jeamment, Huart, Mussard, Cochin, Viens, Lamotte, Daoudal, Bruand, Couturier, Duclos, Rieux, Garnier, Maupin, Glucksman, Gineste, Kerbiriou, Carré, Bonnin, Picard, Dupire, Caisso, Pierson, Steiner, Brunier, Journot, de Charon, Dujardin, de Kochko, Valéro, Groult, Legros, Masse, Charpin, Camagne, etc.

S'étaient excusées Mmes Catillon et Auduguée, ainsi que Mmes Clémengon, Armand, Lerousseau, Vaisse et Vieuchange.

En cette fin d'année...

...la générosité de tous a aussi battu des records. Voici d'ailleurs la liste des mandats reçus :

Breban, 50 fr. ; Rosenrouch, 100 fr. ; Mme Fédoroff, 50 fr. ; Gros, 50 fr. ; Dilly, 100 fr. ; Herbigneaux, 50 fr. ; François, 60 fr. ; Mme Catillon, 50 fr. ; Mme Billon, 50 fr. ; Mme Mocaer, 50 fr. ; Mme Le Clech, 50 fr. ; Goyenette, 200 fr. ; section girondine, 875 fr. ; abbé Denis, 200 fr. ; Avez, 100 fr. ; Lamendin, 100 fr. ; Trupin, 100 fr. ; Viel, 100 fr. ; Le Corre, 100 fr. ; Mme Gagne, 100 fr. ; Mme Auduguée, 150 fr. ; Mme Salvan, 100 fr. ; Mme Clarenc, 500 fr. ; Bugnicourt, 100 fr. ; Audrière, 100 fr. ; Guillou, 500 fr. ; Sabrié, 1.000 fr. ; Dubreuil, 1.000 fr. ; anonyme Paris, 1.000 fr. ; Société Steiner frères, 1.000 fr. ; Fastner, 1.000 fr. ; Diverres, 150 fr. ; Mlle Carasquer, 300 fr. ; M. Plailly, 100 fr. ; Mme Castet, 100 fr. ; M. Bailly, 200 fr. ; M. Henriette, 200 fr. ; M. Antoine, 200 fr. ; Sté Bomerling, 100 fr. ; M. Delaire, 100 fr. ; Mme Malezieux, 200 fr. ; MM. Huet, 100 fr. ; MM. Darnois et Legris, 100 fr. ; MM. Sylvain Lejeune, 100 fr. ; M. Le Goff, 100 fr. ; M. Sarre, 500 fr. ; Mme Thévenet, 50 fr. ; Lerousseau, 50 fr. ; Nesson, 500 fr. ; Heer, 200 fr. ; Wagon, 200 fr. ; anonyme Paris, 100 fr. ; sœur Marie de la Nativité, 50 fr. ; Mme Calmels, 50 fr. ; abbé Bimler, 200 fr. ; caisse corporative de l'O.T.I., 500 fr. ; Mme Frémeaux, de l'O.T.I., 100 fr. ; Arnaud, 100 fr. ; Verneuil, 100 fr. ; Lavauzelle, 100 fr. ; Mériegier, 100 fr. ; M. Contamain, de l'O.T.I., 100 fr. ; Mme Catillon, 50 fr. ; Avenel, 200 fr. ; Bigot, 50 fr. ; Mme Boucheron, 100 fr. ; Geranton, 200 fr. ; Pierson, 500 fr. ; Cochin, 150 fr. ; Lamotte, 200 fr. ; Journot, 100 fr. ; Cochetoux, 200 fr. ; Legros, 50 fr. ; Charpin, 100 fr. ; Atkinson, 100 fr. ; Mme Rosswog, 50 fr. ; Mme Millemann, 50 fr. ; Bé-gé, 50 fr. ; Bachelier, 100 fr. ; Thomas, 100 fr. ; Celoudoux, 50 fr. ; Isaëff, 150 fr. ; Sigaudy, 100 fr. ; Poignard, 500 fr. ; Piens, 100 fr. ; Mme Cavignaux, 50 fr. ; Gond, 100 fr. ; Braquehay, 150 fr. ; Thevenet, 50 fr.

Parrainage

Il s'agit d'une heureuse initiative dont tout le mérite revient à Mme Delebecque, qui a toujours suivi avec intérêt et bien-

COMMENT FAIRE L'UNION

(SUITE DE LA PAGE 1)

Il nous suffit d'avoir été prisonniers, et de le rester moralement ; de rester prisonniers de notre foi, de notre idéal de fraternité et d'entraide, de nos amitiés, de nos habitudes d'ordre, de discipline, de notre patriotisme spiritualisé et ardent ; il nous suffit surtout de rester fidèles à ceux qui sont encore là-bas. Quand ils reviendront, encore plus purifiés et pétris par cette cinquième année de souffrances et d'attente, il faut qu'ils nous reconnaissent.

Il nous suffit de rester « Prisonnier ». Nous n'avons besoin d'aucune autre étiquette.

Ne faisons donc pas de politique, au sens éculé du mot, mais faisons de la « Politique » au grand et patriotique sens du terme, c'est-à-dire occupons-nous de la chose publique comme nous le devons et comme nous en avons la possibilité, en raison de notre force, de notre nombre et de notre expérience, en restant nous-mêmes et en n'ayant pour but que le bien public, à l'exclusion de toute préoccupation de personne ou de clan.

Recherchons ce qui peut nous unir, nous rapprocher, au lieu de cultiver ce qui nous divise. Une doctrine d'union et un programme minimum qui mettraient tous les honnêtes gens d'accord sont faciles à faire, et ce serait tellement mieux pour tous, pour la France et pour nous !

Et puis, quand les camarades reviendraient de leur trop long exil, nous pourrions leur dire, avec une juste fierté :

« Vous voyez, nous avons travaillé pour vous. Nous sommes restés fidèles à nos promesses et à l'esprit des camps : nous avons fait de l'union. »

Robert PIENS,
Angoulême.

veillance notre action en faveur des familles de nos camarades.

Mme Delebecque et sa fille, bien que sînistrées de Noisy-le-Sec, proposent — et c'est un bel exemple à méditer — de parrainer la famille d'un camarade encore en captivité. Elles ne doutent pas un seul instant d'être suivies.

Que les candidats se fassent connaître. Plus ils seront nombreux, plus notre action sera efficace, car il s'agit bien souvent d'aide morale tout autant que d'aide matérielle. Tout en assurant de notre mieux la seconde, il nous était jusqu'à présent à peu près impossible d'assurer la première.

Cette généreuse initiative est destinée à combler cette grave lacune. Il faut qu'elle soit couronnée de succès.

...nouvelles

Lauriers académiques

L'Académie française a attribué à 29 P.G. français et à 1 P.G. belge 30 prix de 2.000 fr. chacun destiné à témoigner sa sympathie à des prisonniers.

C'est avec plaisir que parmi les lauréats nous avons relevé le nom de Louis Clarenc, « recteur » de notre université de camp et « rédacteur en chef » du *Camard embarbelé*.

CARNET FAMILIAL

Mariages

Notre excellent camarade Paul Valero nous fait part de son mariage avec Mlle Denise Guenard.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Naissances

— A Paris, de Jacques Madronet, fils de notre camarade Albert Madronet.

— A Driencourt, par Roisel (Somme), de Jean-Yves Jacob, fils de notre camarade Yves Jacob.

D'autre part, Avez nous apprend de Bordeaux la naissance de son deuxième héritier (une petite fille), et Nolf nous apprend d'Halluin la naissance de son troisième enfant (un petit garçon).

A tous nos sincères félicitations.

Nécrologie

Nous apprenons avec douleur la mort héroïque de notre camarade Oscar Vandamme, rapatrié le 18 juillet 1943, engagé volontaire à la 25^e Cie F.F.I. de Roubaix, tué à l'ennemi alors qu'il était en mission.

Il laisse une veuve et trois enfants.

Nous apprenons le décès à Lille, des suites de maladie contractée en captivité, de notre camarade Termote Paul, rapatrié le 18 juin 1944.

M. François Castella nous apprend de Castelnaudary que son frère Germain Castella, rapatrié du VI C le 3 avril 1944, est décédé au sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère) le 6 novembre 1944 des suites de maladie contractée en captivité.

Le 14 décembre 1944...

...le médecin-capitaine Maupin a publié, à la Société de médecine militaire, deux notes relatives à l'épidémie de typhus de Bathorn (hiver 41-42).

Une belle famille

Le porte-coton des Allemands au journal *Je suis partout* avait nom Alain Laubreaux, qui est pour l'instant l'objet de la sollicitude de la justice française.

Le rédacteur en chef du *Trait d'Union*, le torchon que la propagande allemande répand dans les camps, a pour nom Félicien Laubreaux, frère du précédent.

Gageons que Félicien ne perdra rien pour attendre.

Messe

Le premier dimanche de chaque mois, à 10 h. 30, une messe est dite à la paroisse Saint-Séverin, Paris (5^e), chapelle des Cathismes, pour les prisonniers des oflags et des stalags VI.

Tous les rapatriés y sont instamment conviés, ainsi que les familles des prisonniers.

Félicitations...

... à Monnereau Pierre, qui est depuis quel que temps déjà engagé à la division Leclerc, avec laquelle il combat actuellement en Alsace.

Quelques lettres...

Joinville (Haute-Marne),
le 4 décembre 1944.

Chers camarades,

Ayant repris mon activité, interrompue depuis juin dernier, je suis heureux de vous faire parvenir un mandat de mille francs.

Je vois, sur le Bulletin de novembre, que vous cherchez des bonnes volontés en province. Je me tiens à votre disposition pour la Haute-Marne et la Marne, car je tourne surtout dans ces deux départements. Si je puis me rendre utile, faites-moi signe. J'estime que ni le temps ni la distance ne doivent nous séparer et que nous devons continuer à nous considérer prisonniers. Car tant qu'il restera un de nos camarades derrière les barbelés, nous n'avons pas le droit de jouir égoïstement de notre liberté retrouvée, totalement maintenant. Je pense aller à Paris au début de janvier; ce sera pour moi un véritable plaisir d'aller vous rendre visite. Continuez votre action. A nous, ceux du VI-C, de vous aider. Aucun d'entre nous n'y manquera, j'en suis sûr.

Je vous serre cordialement la main.

François SABRIÉ.

Fécamp, le 6 décembre 1944.

Chers amis,

J'ai passé un moment agréable hier soir en lisant votre bulletin de novembre.

Je suis maintenant président du Centre d'Entr'aide de Fécamp et vous pouvez compter sur moi pour tous les renseignements et démarches. Je suis en rapport avec le M.N.P.G.D. dont nous avons nous-mêmes désigné les représentants pour Fécamp et vous serais reconnaissant de bien vouloir par retour me donner quelques explications sur ce mouvement de façon à prendre une position et des décisions conformes à l'intérêt qui nous guide, car jusqu'ici nous avons travaillé et fait du bon boulot d'entr'aide qu'il ne faudrait pas gâcher.

S'il arrive des rapatriés de Fécamp ou en viron, prévenez-moi; nous aurons des moyens de transport individuels ou collectifs pour leur assurer un retour rapide.

Votre tout dévoué

BRAQUEHAYE.

Paris, le 6 décembre 1944.

Monsieur,

Je n'ai pas bien pu lire la signature de la lettre que j'ai reçue, mais je remercie beaucoup celui qui m'a répondu si gentiment.

Merci aussi pour le numéro de votre bulletin, j'aimerais le recevoir chaque mois.

Mon fils aura beaucoup de plaisir à faire votre connaissance à son retour, mais quand ? Ils avaient tant espéré pour ce Noël ! Une carte datée du 29 octobre semble bien indiquer que le Stalag VI C ou tout au moins les kommandos n'avaient pas bougé, car il n'y parle d'aucun projet de départ.

J'adresse mes meilleurs sentiments à vous tous, et en particulier à celui qui m'a écrit. Une vieille maman

Vve J. MERCKEL.

Halluin, le 4 janvier 1945.

Chers amis,

Au seuil de cette nouvelle année, je vous envoie mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et les vôtres. Puisse 1945 nous ramener les pauvres copains qui sont encore là-bas et qui ne doivent pas être tous les jours à la fête (j'ai appris que l'abbé Catry était dans une scierie près d'Osnabrück).

J'ai lu avec plaisir les différents bulletins de l'Entr'aide VI C. Ici pas mal de gens se plaignent d'un tas de choses. Je leur demande chaque fois s'ils souhaitent le retour des Boches. Je crois qu'on craint surtout la perte des privilèges bourgeois de droit divin.

Tout ne va pas encore comme sur des roulettes, mais j'ai confiance dans notre gouvernement et dans le bon sens des Français.

Bien cordialement,

André NOLF.

Castelnaudary, le 17 décembre 1944.

Chers amis,

Ayant su par un ami que le Centre d'Entr'aide des Prisonniers du VI C était à Paris, je me permets de vous adresser ces quelques mots, car je serais heureux de pouvoir faire quelque chose, si cela était possible. Je vous donne l'adresse de ma femme, car moi, je remonte au front ces jours-ci et espère voir quelques copains bientôt. Je ne vous raconte pas toutes mes misères depuis mon évason. Recevez, chers amis, d'un ancien du VI C une bonne poignée de main. A bientôt d'être tous réunis.

Sergent-chef mécanicien MERLE.
Bataillon de marche de l'Aude.

Brenat (P.-de-D.), le 27 novembre 1944.

Chers camarades,

Je viens de recevoir un numéro de l'Entr'aide VI C; je l'ai lu jusqu'à la dernière ligne et l'est avec émotion que j'ai retrouvé les noms des camarades de Bathorn que je croyais perdus à jamais.

Que de souvenirs déjà lointains mais inoubliables ! Je suis heureux d'avoir désormais un lien avec vous. Je viens vous charger de donner à tous les copains un grand grand bonjour de ma part et espère avoir fréquemment les nouvelles.

Je suis également à votre disposition comme correspondant pour mon département, suivant l'exemple des Valance, Bailly-Salins, Avenel, Couthouis, Lacabanne... et espère aussi être utile à la cause de nos prisonniers.

Votre camarade entièrement dévoué

G. EYRAUD.

Castelnaudary, le 17 novembre 1944.

Chers camarades du VI C,

J'ai reçu hier seulement votre n° 3 de l'Entr'aide VI C. Quelle joie pour moi d'avoir des nouvelles de tous ceux que je n'oublie pas et de qui je parle fréquemment ! Ma femme connaît par cœur les noms de ces vieux camarades de la baraque I, et ce n'est pas sans une certaine émotion que j'évoque très souvent les dures heures de la captivité, aussi je défends avec acharnement la cause si grande et si belle de nos pauvres camarades qui, moins favorisés que nous, attendent avec un courage admirable que sonne pour eux l'heure de ce retour tant désiré. Aussi je ne puis que vous louer de l'heureuse initiative que vous avez prise en créant le journal de l'Entr'aide, et suis de tout cœur avec vous tous.

Vous ne sauriez croire le plaisir que j'ai éprouvé en lisant ces quelques lignes qui me parlent de tout et de tous. Je m'associe donc de tout cœur à l'œuvre que vous avez entreprise et vous trouverez toujours en moi l'ancien de Bathorn, dévoué à toutes les causes servant les « Embarbelés ». Il me serait agréable que vous m'indiquiez ce que vous attendez de moi, je suis à votre entière disposition. Question pécuniaire, je vous fais un premier envoi de 100 francs. Indiquez-moi le montant de l'adhésion et du journal que je désire plus que jamais recevoir.

J'apprends également le retour de quelques-uns d'entre vous que je pensais encore là-bas : Schwob, Daoudal et Vieuchange, pour ne citer que ceux-là. Tant mieux, ce sont toujours quelques-uns de moins à souffrir de cette déprimante captivité.

Je vois que vos réunions se tiennent, et qu'en dehors des éternels lâcheurs, les autres sont fidèles à la parole donnée au départ de là-haut. A l'occasion de la prochaine, ne m'oubliez pas auprès de Jeammet, Rieux, Schwob, Raphanaud (ce jeune marié), en un mot tous ceux que j'ai pu connaître et qui voudront bien se souvenir de ce si tranquille K. G. de la baraque I.

Espoir, l'heure approche enfin où il nous sera possible de retrouver ces visages si chers, perdus encore sous le ciel empesté de cette maudite Bochie.

Je vous dis merci de votre geste et à bientôt.

Salut fraternel à tous les anciens de Bathorn.
François SARDA.

Waziers, le 27 novembre 1944.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre et les deux imprimés que j'ai fait parvenir à mon frère qui est actuellement engagé dans l'armée régulière, après avoir pris part à la défense de Paris. Il a voulu, en s'engageant, venger ses camarades de stalag et faire subir aux Boches les traitements qu'ils lui ont infligés durant sa captivité. Gageons que son désir sera exaucé.

Mme A. HORVAIS.

Billancourt, le 7 décembre 1944.

Messieurs,

Je reçois votre journal avec grand plaisir. Il m'a bien intéressée et, en vous lisant, il me semble être moins loin de mon mari que j'attends avec courage.

Enfants des environs de Notre-Dame-de-Lorette (P.-de-C.), nous savions déjà trop, depuis 1914-18, ce que les Boches valaient pour en avoir souffert dès notre jeune âge. Nous savions qu'ils étaient capables de tout. Je ne suis qu'une femme, chers camarades, mais croyez qu'il y a en moi une haine féroce envers cette race qui fit tout d'abord de moi une pupille de la nation de l'autre guerre, puis, lors de celle-ci, femme de prisonnier et une sinistrée.

Votre œuvre entreprise est très belle et aussi très grande. Je constate que vous êtes aussi très actifs, car vous avez beaucoup à faire avec peu de chose; mais espérons que les gens de grand cœur vous comprendront et que, de ce fait, il leur viendra à l'idée de vous aider dans la période difficile que vous traversez également. Je regrette ne pouvoir assister de temps à autre à vos réunions. Cependant j'espère, dès le retour de mon mari, pouvoir l'accompagner quelquefois dans celles que vous donnerez à l'avenir.

Mme CATILLON PIERRE.

Douai, le 9 décembre 1944.

Chers amis,

Après les dix-huit bombardements de Douai et une heureuse délivrance, j'ai reçu avec un agréable surprise deux numéros d'Entr'aide VI C. Bravo pour ce beau travail de fidélité et d'amitié !

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les nouvelles de l'Amicale et retrouvé avec joie les noms si sympathiquement connus.

Où est le vieux temps — j'allais dire le bon vieux temps de Bathorn et de Lingen... Il y avait là-bas un courant de fraternelle amitié — de simplicité — qui passait au-dessus de toutes les convenances et barrières qui malheureusement ne sont pas mortes !... Espérons que l'expérience des camps aidera à transformer un peu tout cela.

J'ai expédié par mandat 200 francs pour abonnement à l'Entr'aide.

Et en souscription pour les camarades,

Bien amicalement votre

Abbé Georges DENIS.
Missionnaire du Travail.

Boulogne-sur-Seine, le 4 décembre 1944.

Messieurs,

Pour la première fois je viens de recevoir un numéro du journal l'Entr'aide VI C, 5 novembre, adressé avenue Bugeaud, où mon fils habitait avant son arrestation par la Gestapo.

Je regrette de n'avoir pas connu plus tôt cette organisation de prisonniers rapatriés du Stalag VI C; j'aurais eu certainement une aide morale qui m'eût été précieuse dans ma grande douleur lorsque j'appris que mon cher enfant avait été arrêté.

Je vis toujours dans l'angoisse car j'ignore absolument ce qu'il est devenu depuis son départ de Fresnes. Je n'ai pu savoir où il avait été envoyé, on le suppose en Allemagne. Je veux espérer, en effet, qu'il vit encore, misérable et malheureux certainement mais vivant.

Ma solitude est grande et, malgré tout mon courage, il m'arrive de perdre tout espoir; ma foi seule me soutient.

Recevez mes salutations distinguées.

Mme André BACQUE.

... parmi tant d'autres

Le Havre, 29 novembre.

Mes chers camarades,

Je reçois aujourd'hui le numéro 5 de l'*Entr'aide VI C*. Pouvez-vous me faire parvenir les numéros 1, 2, 3 et 4 qui ne me sont pas parvenus ? Ils me seraient utiles pour remplir la tâche de correspondant que vous voulez bien me confier.

Depuis, que d'événements ! J'ai tout perdu pendant le siège du Havre. Tout est détruit : mon habitation, mon mobilier, ma bibliothèque, mes tableaux, tout ce qui constituait mon foyer, mes souvenirs. Je n'ai plus que ce que j'avais sur le dos et dans une valise. Ce qui ne m'empêchera pas de convoler en justes noces le 21 décembre. Le principal est d'avoir confiance et de ne pas se laisser abattre. Malgré tout, c'est bien dur de tout recommencer à plus de quarante ans.

Heureux de lire dans l'*Entr'aide* des nouvelles des camarades. Ici, je fais de mon mieux pour tenir les promesses faites en quittant le camp. Pas commode ! Je suis vice-président du Centre d'entraide. Désigné par mes camarades pour représenter les P. G. au conseil municipal, ma désignation a été refusée parce que, paraît-il, je fais montre d'un esprit revendicatif... et critique dans mon activité professionnelle. Et cela a suscité un conflit entre P. G. et municipalité. Les prisonniers font peur aux résistants de la dernière heure, et l'on s'emploie activement à leur jouer la même comédie qu'aux anciens combattants de l'autre guerre. Déjà se prépare l'accueil (qu'ils disent) de nos camarades encore captifs, et comme nous ne voulons pas nous laisser faire, c'est l'occasion d'un bien joli grabuge.

A votre disposition pour toute mission que vous voudrez bien me confier ici. Je vous prie de croire, mon cher camarade, à mes sentiments cordiaux.

Bernard ESDRAS-GOSSE,
de la rédaction havraise
du Normandie de Rouen.

Bordeaux, le 30 novembre 1944.

Chers camarades,

C'est avec grand plaisir que je reçois votre Bulletin me donnant quelques détails sur votre activité.

Lors de mon dernier voyage à Paris, en mai dernier, j'avais vu quelques copains de Bathorn (Schwob, Massol, Rieux, Dinnematin, Robert, etc.).

Je devais, à mon retour à Bordeaux, me mettre en rapports avec tous les copains du VI C ; je n'ai pu le faire, car ma mission à Paris a failli me coûter cher. Je m'en suis tiré tout de même ; ensuite je suis parti me battre contre les « Chleuhs » et suis rentré définitivement à Bordeaux il y a un mois. Aussitôt, je me suis mis en rapport avec Avez, Millas, Besse, et j'organise une réunion des ex-« VI C » le dimanche 10 décembre 1944.

A cette occasion, je serais heureux d'avoir quelques idées sur ce que nous pourrions faire en liaison avec vous.

Je vous tiendrai au courant de ce qu'aura donné notre première réunion.

A tous, mes amitiés les plus sincères.

Léo COUTHOUIS.

Lille, le 2 décembre 1944.

Mes chers camarades,

J'ai été très heureux de recevoir votre sympathique petit journal. C'est très bien. Cela permet de rester en contact avec les copains de Bathorn. Je vous envoie par la même occasion un mandat de 100 francs pour la souscription.

Présentez mon meilleur souvenir à tous les copains que j'ai connus au VI C : Schwob, Dembement, Vieuchange... et à tous.

Je regrette de ne pouvoir assister aux réunions.

J'ai essayé à plusieurs reprises de savoir ce qu'était devenu le trop fameux Lesage de Gross-Hesepe, mais sans succès.

Je vous envoie à tous mon fraternel salut.

Léon LAMENDIN,
Sous-lieutenant

Ex-homme de confiance principal
du Stalag VI C.

Limoges, 29 novembre.

Monsieur,

C'est avec une immense joie que je reçois aujourd'hui votre journal, l'*Entr'aide VI-C*.

Je suis une femme de prisonnier du VI-C. Mon mari est encore là-bas, où il dirigeait le centre d'études, la chorale, et où il assumait les fonctions de rédacteur du *Canard embarbé* que je recevais tous les mois. J'ai relevé avec une intense émotion, sur votre journal, les noms d'Andriot, Ecalle, le secrétaire de mon mari au centre d'études, Giblat, etc. J'ai lu avec un vif sympathie tout ce que vous faites pour les camarades et leurs familles, et je suis de tout cœur avec vous.

Je suis professeur à l'École nationale professionnelle de garçons de Limoges, et, depuis quatre ans, je m'occupe beaucoup du sort de mes compagnes d'infortune, et à l'« Association des femmes de prisonniers », dont je suis un membre actif, j'ai essayé de faire un peu de bien.

Je voudrais, si possible, faire quelque chose pour l'*Entr'aide VI-C*, et je vous envoie un modeste chèque de 500 francs par le même courrier, que vous voudrez bien ajouter à votre bulletin de souscription.

Et, si ce n'est pas trop vous demander, me le laissez me le permettant, je pourrais vous servir de correspondante bénévole pour Limoges et la Haute-Vienne, si vous n'avez désigné personne d'autre. Ce me serait une grande joie. Les nouvelles de mon mari, ni des filleuls de mes élèves, n'arrivent guère, et sans coïncidence, je ne sens bien un peu désemparée. C'est pourquoi votre journal m'a été d'un précieux réconfort. Je serais heureuse de le recevoir régulièrement. En attendant, je le montrerai à mes compagnes.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur l'expression de ma reconnaissance pour votre activité en faveur des prisonniers du VI-C et de leur famille.

Cordialement à vous.

Mme Louis CLARENC,
professeuse à l'École normale
professionnelle de Limoges.

Marseille, le 12 novembre 1944.

Mes chers camarades,

Permettez-moi de vous exprimer tout d'abord la joie très grande que j'ai ressentie à la lecture de votre lettre et à celle du journal.

Nous n'oublions pas les copains, c'est archi-vrai et les mois que nous avons vécus ensemble sont gravés dans nos cœurs d'une manière indélébile. Croyez bien que, chaque fois qu'il y aura du neuf au sujet du VI C et particulièrement de Gross-Hesepe, je serai heureux d'en être informé.

J'étais dans ce fameux camp de sous-off. et vous n'ignorez pas qu'il a été dissous en juin 1942. Je n'ai pas suivi les copains à Cracovie, ne voulant pas m'éloigner pareillement de la frontière qui exerçait sur moi un attrait chaque jour plus grand.

Je vous exprime à nouveau toute ma joie d'avoir lu le journal l'*Entr'aide VI C*, par lequel j'ai eu ainsi des nouvelles de Millou, notre infortuné chansonnier, et j'ai vu avec plaisir que Dinnematin était rentré et d'autres encore.

Je compte sur vous pour me tenir au courant de votre action et, dans cette attente, je vous prie de croire, mon cher camarade, à mes sentiments les meilleurs.

W. HEER.

Secteur postal 84.222
B. P. M. 6 — U.S. ARMY.

Le 28 novembre 1944.

Chers camarades,

J'ai reçu le petit article que vous avez fait paraître sur le Bulletin. Je vous assure que cela m'a bien touché. Aussi je vous en remercie bien sincèrement.

Je voudrais que vous voyiez ce qui se passe ici, à nous qui avons été dans leurs griffes, cela fait un réel plaisir. Je vous assure que, lorsque je peux flirter un coup de crosse à un « Chleuh », je jubile et je sais que cela vous fait plaisir aussi.

Faites parvenir de mes nouvelles à Robert, Daoudal et Dinnematin.

Cordialement poignée de main à tous les camarades.

Raymond THEBAUT.

Anney, 6 décembre 1944.

Cher camarade,

Je viens de lire votre Bulletin, qui m'a enthousiasmé. Mille fois, bravo ! Exilé dans ce pays, j'ai perdu le goût de la lutte et le charme de cet esprit parisien dont éclate votre organe.

Je vous adresse un exemplaire de notre *Tourrier*, bien pâle et tout provincial.

Votre livraison, je l'espère, va nous aider à réveiller cet esprit critique dont nous manquons tant.

Bien qu'évadé du V-B, je lirai avec profit votre Bulletin et vous prie de me l'adresser chaque fois, au besoin personnellement.

Nous manquons de précisions ici, mais nous sentons bien que nous aurons peut-être à rallier uniquement les secrétariats de camp.

Avec mes modestes félicitations, je vous adresse l'expression de ma vive sympathie.

L. HOUSSARD,

Secrétaire des Centres d'entraide
de Haute-Savoie.

Lornes, le 2 décembre 1944.

Mon cher camarade,

C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance du numéro de novembre de l'*Entr'aide VI C*. J'y ai retrouvé un peu de l'atmosphère du VI C qui fut mon dernier Stalag avant de rentrer en France ; c'est, en effet, à Gross-Hesepe que j'ai terminé ma carrière de prisonnier, partageant mon temps entre le centre d'étude, les cours et conférences, et l'orchestre symphonique.

Je lis dans un écho que vous cherchez des volontaires pour s'occuper des familles de ceux qui sont encore en Allemagne. S'il n'existe pas dans ma région (Nièvre et Yonne) de représentant du VI C (personnellement je n'en connais pas), je suis tout prêt à tenir le rôle d'intermédiaire entre le Secrétariat, d'une part, et les rapatriés et les familles de captifs du VI C, d'autre part. J'ajouterais volontiers cette tâche à celle de délégué du M.N.P.G.D. et des C.E.A. de la Nièvre et de délégué de l'Association des P.G. de l'Assistance publique que je remplis actuellement.

Seriez-vous assez aimable pour m'envoyer les noms et adresses des rapatriés du VI C que vous connaissez dans la Nièvre et l'Yonne ? De mon côté, je vous indiquerai ces renseignements pour ceux que je connais.

Gérard BAGNOL.

Chambéry, ce 20 décembre 1944.

Chers camarades,

Après ce silence involontaire, c'est avec émotion que j'ai pris connaissance de votre journal l'*Entr'aide VI C*.

N'étant en rapport avec aucun camarade, j'ignorais l'existence de notre lien à tous : l'*Entr'aide VI C*. Il y a quelques jours seulement que j'en suis informé, à la suite d'un court séjour à Paris, où j'ai trouvé chez moi, quelques exemplaires qui ont fait jaillir en moi une quantité de souvenirs inoubliables. Aussi serais-je heureux de vous demander de m'abonner, pour rester désormais en contact avec tous mes camarades.

A tous ceux qui liront ma lettre et qui se souviendront de moi, j'adresse mon plus affectueux souvenir.

ROSENRAUCH.

Limoges, le 1^{er} décembre 1944.

Chers amis,

C'est avec un grand plaisir que j'ai pris connaissance de votre bulletin.

Dès réception, je me suis empressé de le montrer à mon ami Lavauzelle qui, comme moi, approuve cette heureuse initiative, aussi nous vous demandons de bien vouloir nous faire un abonnement.

De plus, nous nous tenons à votre entière disposition si vous croyez avoir besoin de quelqu'un dans le département pour servir la cause du VI C.

A votre prochaine réunion, dites bien des choses à tous les camarades de la part des Limousins qui ont conservé d'eux un excellent souvenir.

Cordialement poignée de main.

A. MERIGLIER.

Section Girondine de l'Entr' Aide VI C

Ouf, le Midi bouge !... ou plus exactement le Sud-Ouest... Après quelques prises de contact, une première réunion s'est tenue à Bordeaux le dimanche 10 décembre 1944. Nous étions tout de même un petit noyau... Couthouis, Besse, Avez, Maurin, Millas, Mary, Desmaret, Laffargue, Duplantier, Doublecourt, Sébolléro (tous Bordelais ou résidant à Bordeaux)

Certains, demeurant fort loin dans la banlieue, n'ont pu se déplacer ; c'est le cas de notre camarade Le Lann. Un plus grand nombre est dispersé en Gironde... mais patience... notre chiffre augmentera.

Le bureau a été constitué comme suit :
Président, Millas ; secrétaire, Couthouis ; trésorier, Avez.

Nous adressons tous notre plus amical souvenir aux copains de Paris, du Nord etc., et, par le truchement du bulletin, à tous ceux encore retenus quelque part, là-bas, et dont nous souhaitons si intensément le retour !

Au cours de la réunion, il a été recueilli 12 abonnements d'un an au bulletin, ainsi que des dons. Nous envoyons à Paris 875 fr

La prochaine réunion a été fixée au dimanche 7 janvier 1944. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire de la section girondine, Léo Couthouis, 62, cours Gambetta, Cenon (Gironde).

Le président : Millas.

BILAN 1944

I. — CAISSE STALAG VI C

<i>(Fonds collectés par V.O.F.A. et versements faits par VOFag VI A qui nous parraine)</i>	
En caisse au 1 ^{er} janvier 1944...	10 890 »
Reçu en mai	35.395 40
— en août	20.000 »
— en octobre	480.000 »
— en novembre	171.530 »
Total des sommes reçues....	717.815 40
Secours accordés en 1944 par le secrétariat de camp	79.000 »

Disponible en caisse au 1^{er} janvier 1945

II. — CAISSE ENTRAÏDE VI C

<i>(Dons au secrétariat et abonnement RECETTES au Bulletin)</i>	
En caisse au 1 ^{er} janvier 1944...	2 330 »
Reçu 1 ^{er} trimestre 1944	7 684 »
— 2 ^e —	15 341 »
— 3 ^e —	16 814 »
— 4 ^e —	24 705 »
Total des recettes	66 874 »

<i>DÉPENSES</i>	
Secours, ouvertures de livrets et envois de colis	16 450 »
Frais de secrétariat (papier pour le bulletin, frais d'impression, timbres, salaire de la secrétaire, frais de bureau).....	47 186 50
Total des dépenses	63 636 50

Disponible en caisse au 1^{er} janvier 1945

<i>III. — RECAPITULATIF DES DEUX CAISSES</i>	
Avoir au 1 ^{er} janvier 1944.....	13 220 »
Recettes 1944	771 469 40
Total du crédit	784 689 40
Total des sorties en 1944.....	142 636 50

Disponible en caisse au 1^{er} janvier 1945

De trésorier : Roger PERREARD.

CAPTIVITÉ

Cet article dû à la plume de notre camarade Henri Steiner a paru dans le n° 8 du journal clandestin Résistance en date du 17 février 1943 :

Nous sommes le 21 juin 40, dans une petite ville des Vosges. Les débris d'un régiment d'infanterie résistent sans espoir contre un adversaire disproportionné. Après les efforts désespérés, à court de munitions, nous nous rendons non sans regrets ! Toutefois, nous ne pouvons réaliser l'immensité du désastre..

Nous sortons désarmés un à un de la maison où nous étions retranchés. Les Allemands se précipitent alors sur nous avec leurs mitraillettes et nous dévalisent de tout ce que nous possédons en nous prenant jusqu'à nos plus chers souvenirs dont nos photographies de famille.

Après avoir été parqués plus de vingt-quatre heures comme des bestiaux, c'est le début d'une lamentable odyssée qui s'ouvre à nous.

Nous marchons des jours et des jours sans espoir, le ventre creux, harcelés par d'impitoyables gardiens qui ne nous laissent aucun épit ; aux hurlements d'invectives boches nous poursuivons notre route.

Malheur aux trainards et aux élopés, plus l'un de nos camarades est aiguillonné d'un coup de baïonnette quand il ne peut suivre pour ceux qui flanchent ce sera la dernière tape, car ils seront abattus comme des chiens (nous passerons pour mémoire les différents stades de cette première épreuve de notre captivité).

Quelques jours plus tard nous nous retrouvons entassés à 60 dans les wagons à bestiaux de contenance 40 hommes et ce avec des vivres dérisoires ; interminables seront les stations prolongées sur les voies du garage des gares allemandes. On touche enfin au terme du voyage et on ouvre les cages où crouissait abruti dans sa puanteur pestilentielle le bétail humain que nous formions.

Notre premier pas sur le sol allemand sera alors accusé par une avalanche de coups de rigueur sans restrictions. Ah ! les salauds !..

Nous traversons la ville à la tombée de la nuit et franchissons successivement plusieurs réseaux de barbelés avant d'arriver à l'enclos qui nous est destiné. D'immenses tentes grises nous attendaient, on nous y entasse pêle-mêle. C'est un enchevêtrement de quatre cents pauvres bougres qui se haïssent choir sur la terre humide. Nous ne possédons aucun moyen de protection contre les bombardements aériens, le camp d'ailleurs n'étant pas balisé comme la convention de Genève l'exige. Cette nuit-là, du reste, plusieurs de nos camarades furent tués et blessés par les éclats de D.C.A. qui traversèrent nos tentes.

Après une nuit exténuante, vers 1 heure le lendemain, on parla de ravitaillement. Une multitude hébétée, vide de réflexion et de réaction, attend pendant des heures un bouclier d'un brouet sordide appelé pompeusement soupe par les vainqueurs. Enfin l'heure tant attendue arrive, la colonne de dix mille prisonniers s'ébranle après plus de trois heures d'attente les pieds dans la boue noire du camp ; les premiers réclurent leur pitance, les derniers la recevront vers 5 heures en dépit de la généreuse impulsion offerte à grand renfort de coups de gourdin par nos gardes-chiourmes. Nous avons devant nous maintenant vingt quatre heures pour faire notre digestion...

A partir de maintenant, nous ne représentons plus que des numéros ; dans les jours qui vont suivre nous sommes rassemblés en

longues colonnes dans la cour du camp et des industriels viennent, tels des négriers d'antan, prendre livraison de la cargaison humaine. Quelques-uns réussiront malgré tout à rester au camp et nous allons vous rapporter dans les lignes qui vont suivre diverses scènes lamentables auxquelles les prisonniers assisteront pendant les longs mois de leur captivité :

Ce sont d'abord d'interminables files de déportés civils polonais, comprenant des femmes, vieillards et enfants en haillons, troupeau miséreux encadré de sentinelles baïonnette au canon. Ils vont stationner là quelques jours pour subir les mêmes traitements que nous : séances d'épouillage, d'anthropométrie, etc. Ensuite ils sont rapidement dirigés vers les camps de travail pour être répartis dans les mines, l'industrie, l'agriculture, afin d'y gagner leur nourriture ; car dans ce pays celui qui ne travaille pas ne mange pas.

Nous passerons sous silence les nombreuses scènes telles que tentatives d'évasion, refus de travail... le prisonnier français bien que ne représentant plus qu'un matricule pour le vainqueur conserve sa personnalité, sa perspicacité, son esprit d'initiative et sait tirer parti au maximum de la longueur de l'esprit « chleuh ».

Le maximum de la cruauté fut atteint lors de l'arrivée des premiers contingents de prisonniers russes. Après des marches de plus de mille kilomètres et des séjours prolongés de plusieurs jours en wagons à bestiaux tombés, les « survivants » furent débarqués à coups de baïonnette sous l'œil réjoui d'un état-major de l'arrière. L'état de saleté dans lequel vécut pendant leur transport ces malheureux est indescriptible et plus qu'inhumain. C'est du reste à partir de ce moment que le typhus fit son apparition dans les camps. Ces pauvres diables couverts de vermine sont ensuite dirigés vers la désinfection par une température extérieure de moins de 20 degrés ; ces hommes sont rejetés dehors entièrement nus et certains qui tombent de congestion sont achevés sur place à coups de botte et de poing par les défenseurs de l'Europe nouvelle...

Sous l'effet de privations dix fois pires que les nôtres, ces hommes se transforment en squelettes ; inutile d'insister sur le formidable pourcentage de la mortalité. L'enterrement est simple, ils sont mis trois par trois dans des sacs par leurs camarades, chargés sur des wagonnets et déversés par trois sacs à la fois dans des fosses creusées par leurs compatriotes. A ce sujet, nous rappelons à titre documentaire que ces cadavres avaient un poids maximum de trente kilos !

La dernière scène que nous vous conterons sera le rapatriement d'un convoi de prisonniers pour la France l'hiver dernier au Vélodrome de Dortmund. Environ un millier d'hommes enfermés dans cette arène infernale, palais de courants d'air, sans feu par moins vingt-cinq degrés, couchés sur des planches disjointes, avec chacun deux morceaux de toile dits couvertures, dirent attendre pendant d'interminables semaines le retour en France. Là encore nous eûmes à léplorer, en plus de nombreuses maladies, la mort de plusieurs camarades.

Souhaitons donc tous que le calvaire de tous ces malheureux prenne fin cette année par l'écrasement total du fléau hitlérien.

Charles DUVAL
alias Henri STEINER.

EXPOSITIONS & GALAS

Le Général de Gaulle a inauguré le Front des barbelés

Un mirador, une entrée de camp, lourde comme une entrée de prison, des barbelés se dressent maintenant en pleins Champs-Élysées devant le Grand Palais. C'est l'exposition du « Front des barbelés ». Au moment où le général de Gaulle pénétrait dans cette enceinte, il me semblait qu'il venait effectivement dans un camp apporter à tous nos exilés, au nom de la France qui se libère, un message de confiance et d'espérance.

L'exposition tout entière allait confirmer cette première impression. Le général de Gaulle accompagné de M. Frenay, ministre des Prisonniers et Déportés, de nombreux généraux, des membres du corps diplomatique, en a examiné toutes les salles, avec attention et émotion. Sous la conduite de l'écrivain Jean Mariotti, ancien prisonnier du Stalag XI B, il a suivi le déroulement du lent calvaire de nos absents, la douloureuse épreuve de ces Français accablés par l'ennemi, et qui voulaient vivre quand même et lutter.

A travers les salles, des fresques, des graphiques, des photographies, des textes, précisent la condition de nos absents, toutes les manœuvres qui furent tentées contre eux, toutes les souffrances qu'ils durent subir, tous leurs efforts pour dominer cet esclavage.

Voici le départ vers l'Allemagne, les groupes incohérents et las, les têtes rasées, les photographies de ces hommes devenus des numéros et traités en bagnards. Voici les violations constantes de la convention de Genève, leur seule protection ; le travail dans les usines de guerre, les fusillades, les pressions contre le refus de travail. Voici les atteintes physiques : la nourriture insuffisante, les logements insalubres, le

manque de soins et de vêtements, les coups et les cellules. Voici la guerre des nerfs, les atteintes morales : tentatives de division entre Français, fausses nouvelles, la duperie de la collaboration, la création des « Cercles Pétain », la trahison de la relève, relève du travailleur allemand par le travailleur français. Voici des tombes, voici des visages émaciés et douloureux, gravés par Pinson, où brille pourtant encore une flamme, flamme du patriotisme, de la foi et la volonté d'agir en hommes.

Car, il y a une contre-partie, ces hommes, contre qui tout a été tenté, ont réagi, et magnifiquement réagi. « L'évasion dans toutes les «êtes», lisons-nous à l'entrée d'une salle, appel de la route, appel du rail, appel de la liberté et du bon combat à mener ; des itinéraires subtils nous mènent en Belgique, en France, en Suisse, en Russie, en Yougoslavie, partout où on peut être libre et se battre pour la France ; on dira un jour toute la patience, l'ingéniosité, le courage qu'ont exigés ces évasions ; on dira aussi tout le sabotage accompli par nos amis.

Il y a aussi cette création spontanée de la Résistance au cœur de l'Allemagne, ces états-majors qui organisent et dirigent la lutte.

A l'issue de la visite, M. Frenay sut dire, en quelques mots, cette atmosphère et cette action ; il a rendu hommage à tous les groupes de rapatriés qui ont su agir pour la défense de leurs camarades et des familles des absents. Le général de Gaulle a répondu en quelques mots, en marquant les liens qui unissent les absents au pays, le rôle qu'ils ont joué dans la lutte et l'espoir que leur libération, désormais proche, donne à toute la France.

CH. MOULIN.

LA SEMAINE DE L'ABSENT 24-31 décembre

C'est sous le haut patronage du général de Gaulle et de son gouvernement qu'a eu lieu le mois dernier « La Semaine de l'Absent ». Pour coordonner tous les efforts faits pendant cette semaine, un « Comité national de la Semaine de l'Absent » avait été constitué sous la présidence du ministre des Prisonniers de guerre et Déportés et comprenant notamment : le Conseil national de la Résistance, les Secrétariats de camps, le Comité national des centres d'entraide, la Croix-Rouge française, etc.

Le produit des manifestations qui se sont déroulées sous le patronage de ce Comité national a été recueilli par les comités locaux, qui en garderont 70 % qu'ils répartiront comme ils l'entendront entre les P.U. et les déportés qui les intéressent directement. Ces comités locaux remettront 10 % de leur collecte au comité départemental et 20 % au Comité national. Cette manière de faire revient à instituer un système de compensation indispensable entre localités et surtout entre départements.

Enfin, des manifestations se sont déroulées à l'échelon national : galas aux théâtres des Champs-Élysées et de l'Opéra, messe le minuit aux Invalides, etc.

Espérons que le succès aura couronné cette « Semaine de l'Absent » et que les secrétariats de camps recevront leur part de la générosité nationale.

Un grand livre de la guerre

La première guerre mondiale avait, aux dires des experts, coûté approximativement 1.800 millions de francs-or, chiffre impressionnant pour l'époque. Mais avec le progrès il est possible de voir cette fois beaucoup plus grand. En effet, selon le journal *Economist*, les dépenses journalières de guerre pour le Royaume-Uni se montent à 14 millions de livres. Par ailleurs, au 31 décembre 1943, on mandait de Washington que les dépenses de guerre des Etats-Unis s'élevaient pour 1943 au chiffre respectable de 90 milliards de dollars.

En prenant pour base le taux de change — très généreux — que nous ont consenti les Alliés, de 50 francs pour un dollar et de 200 francs pour une livre, on obtient en gros un peu plus d'un trillion de francs pour la Grande-Bretagne et quatre trillions et demi de francs pour les U. S. A., et ce pour une seule année de guerre.

En supposant, et c'est beaucoup d'audace, que les dépenses de toutes les autres nations engagées dans le conflit, Russie comprise, ne soient pas supérieures à celles des Anglo-Américains, on arrive à une moyenne de dépenses pour toutes les nations en guerre de plus de 11 trillions de francs par an.

En 1944...

...tous les P. G. français actuellement au Stalag VI C ont fait au profit de notre caisse d'Entr'aide un sacrifice personnel qui va de 50 francs (versement moyen par homme du Kdo 311) à 2.000 francs (versement moyen par homme du Kdo 635).
ET VOUS, RAPATRIÉS, ETES-VOUS SURS D'AVOIR FAIT, COMME EUX, VOTRE DEVOIR ?

En admettant, avec une forte dose d'optimisme, pour chacune des trois premières années de la guerre que les dépenses aient été moitié moindres que celles engagées pour 1943 et 1944 et enfin — Dieu nous entende — que cette année marque la fin du conflit, le coût de la guerre dépasserait très largement dans ces hypothèses la somme astronomique de 40 trillions qu'il convient quand même d'arrondir à 50 trillions pour couvrir l'après-guerre et les « imprévus ».

Cinquante trillions, c'est tout juste ce qu'il aurait fallu pour doter tous les travailleurs d'Europe d'une voiture automobile convenable et d'une gentille villa.

C'est un joli résultat.

Espérons qu'on tâchera de ne pas faire mieux la prochaine fois.

L'art de mentir

« Et le monde peut être persuadé que, lorsque nous mettons notre signature au bas d'un document, nous honorons cette signature. »

C'est Hitler qui a dit cela le 24 février 1935. Veut-on quelques exemples qui attestent la valeur de cette signature ?

Convention internationale de Genève 1934.
Traité de Munich, 29 septembre 1938.

Traité germano-polonais, 26 janvier 1939.
Traité germano-russe de non-agression, 23 août 1939.

Traité germano-danois de non-agression, 31 mai 1939.
etc., etc., etc...

(A suivre.)

Un documentaire véridique sur les camps

Un documentaire doit être tourné en Allemagne sur les camps de prisonniers. Il sera une juste réplique à la sinistre parodie présentée au public sous l'occupation par la propagande allemande.

Les réalisateurs avaient poussé le cynisme jusqu'à organiser de plantureux repas fictifs, de faux départs pour la France, qui se terminaient à la limite des barbelés, et à chausser leurs figurants de solides souliers en cuir qu'ils troquaient derrière une porte contre leurs habituels sabots et leurs chaussettes de paille. La farce est terminée ! C'est maintenant une équipe entièrement composée d'anciens prisonniers qui tournera le nouveau documentaire.

Henri Cartier-Bresson, Pierre Meré et Max Joly dirigeront les prises de vues, avec Maillols, Bontemps et Bach comme opérateurs et Roughal comme photographe.

Le début du film, qui a pour thème : « Les prisonniers libérés vont chercher leurs camarades », a déjà été réalisé avec la première caravane partie pour le nord de la France.

Les capitaux nécessaires ont été fournis par la coopérative de production du Comité de Libération du Cinéma.

Marie PORTAL.

A ce jour
il reste en Allemagne
755.000 prisonniers de guerre
et 225.000 « transformés »,
soit un total de 980.000 hommes.

Les employeurs sont obligés de reprendre les prisonniers rapatriés

Le ministère des Prisonniers de guerre, Déportés et Réfugiés communique :

Un article paru récemment dans la presse réclamait du gouvernement la protection des intérêts des prisonniers de guerre salariés.

La situation des salariés à leur retour de captivité a déjà fait l'objet d'un certain nombre de textes législatifs, dont les principaux sont la loi du 2 février 1942 et le décret du 24 juillet 1942.

Le principe qui gouverne ces dispositions est le suivant : le salarié qui n'est pas physiquement inapte à tout travail a droit à son retour de captivité, et pour une durée de six mois, à l'emploi qu'il occupait avant son départ aux armées, ou, en tout cas, à la rémunération attachée à cet emploi. En un mot, il doit, pendant ces six mois, être pris en charge par son employeur.

Même s'il ne peut s'agir d'une réintégration effective, l'employeur doit garantir au rapatrié les avantages attachés à la situation de salarié de l'entreprise et notamment une rémunération calculée d'après la rémunération perçue antérieurement augmentée des divers relèvements intervenus entre temps pour les travailleurs de sa catégorie. Cette rémunération ne peut être inférieure au salaire minimum vital en vigueur dans le département.

L'obligation de prendre en charge leurs anciens salariés rapatriés subsiste même pour les entreprises dont l'existence a été modifiée, même considérablement, dès lors qu'il reste un organe administratif, si réduit soit-il, susceptible d'assurer les paiements.

Cette obligation ne disparaît que si le prisonnier est physiquement incapable de tout travail, et reconnu tel par un médecin désigné par l'inspecteur du travail.

Lorsque pour raison de force majeure, les rapatriés ne peuvent retrouver d'emploi dans leur ancienne entreprise, les services publics de placement les prennent en charge et, par l'intermédiaire des organismes professionnels compétents, leur feront attribuer un emploi, autant que possible dans une entreprise analogue à celle qui les occupait antérieurement.

Les employeurs des professions industrielles, commerciales ou libérales, et les Sociétés ou Associations de quelque nature que ce soit qui occupent régulièrement plus de 10 salariés peuvent, en effet, être tenus d'employer une certaine proportion d'anciens prisonniers rapatriés depuis moins d'un an. Le rapatrié ainsi amené à travailler au dehors de son ancienne entreprise conserve d'ailleurs dans cette entreprise le bénéfice de son ancienneté.

D'autre part, les rapatriés ne trouvant pas d'emploi où ils puissent exercer ont la possibilité de demander à l'inspection du travail leur réadaptation professionnelle. Cette réadaptation a lieu soit dans les entreprises privées, soit dans les centres de formation professionnelle. Mais de toute manière, comme le rapatrié réemployé, le rapatrié en cours de réadaptation perçoit pendant six mois une rémunération égale à celle qu'il touchait avant la guerre.

On voit que la protection des salariés rapatriés n'est pas un vain mot, mais une réalité.

Comment seront réintégrés et adaptés prisonniers de guerre, déportés et réfugiés

Le *Journal officiel* a consacré le 30 décembre 1944 trois pages au problème du rapatriement des prisonniers, déportés et réfugiés. Il annonce notamment la création d'un « comité permanent de réintégration et de réadaptation des prisonniers de guerre, déportés et réfugiés auprès de M. Henry Frenay, ministre des Prisonniers ».

Tout à tour sont étudiés en détail les cas des prisonniers, déportés et réfugiés, commerçants, artisans industriels (patrons et employés) ; des cultivateurs et des intellectuels. Chaque commission de rapatriement comprend sept membres dont un représentant du Gouvernement.

Le comité proprement dit se compose de représentants des ministres ; d'un représentant des catégories professionnelles de salariés et des employeurs ; deux représentants des organisations professionnelles agricoles.

Chaque maison départementale du prisonnier comptera désormais un délégué universitaire qui sera obligatoirement un étudiant ou professeur rapatrié.

Les familles de prisonniers « transformés » peuvent leur adresser deux messages par mois

Le ministère des Prisonniers et Réfugiés, le ministère des P.T.T. et la Croix-Rouge française annoncent que les familles des prisonniers transformés peuvent adresser à ceux-ci, à raison de deux par mois, des « messages familiaux ». Ces messages sont vendus dans tous les bureaux de poste et dans les comités de la Croix-Rouge, au prix de 10 francs. Le texte ne doit pas dépasser 25 mots d'ordre strictement personnel et familial. La formule comporte un espace réservé à la réponse.

Une fois remplis, ces messages doivent être envoyés sous enveloppe fermée et affranchie, au tarif des lettres à la Croix-Rouge française, boîte postale 330, Paris (8^e), qui se chargera de l'acheminement vers l'Allemagne.

Les missions de rapatriement

Nous avons pris contact avec les missions de rapatriement et sommes en mesure de communiquer à nos camarades différents renseignements qui ne manqueront pas de les intéresser.

1) Les anciens prisonniers de guerre sont les premiers choisis pour former le personnel de ces missions. Actuellement les volontaires ne sont pas assez nombreux, nous faisons appel à tous les rapatriés qui le pourront, pour aller chercher leurs camarades dès que la défaite des Allemands sera consommée.

Faites-vous inscrire à notre secrétariat.

2) Les femmes de prisonniers ou déportés qui voudraient partir dans ces missions sont averties que l'engagement est de la durée du rapatriement (plus trois mois) et qu'il est impossible de leur garantir qu'elles pourront être désignées pour la mission du stalag où se trouve leur mari.

3) Il est également demandé des volontaires pour encadrer des prisonniers étrangers.

COMMUNIQUÉ

Le Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés communique :

Après l'interruption des expéditions due aux événements il est de nouveau possible de faire, par l'intermédiaire du Centre d'entraide aux Étudiants prisonniers et mobilisés, 5, place Saint-Michel, Paris (Danton 71-42, 71-43) :

— l'envoi aux prisonniers de colis de livres d'études et de culture générale. Ces colis expédiés sans étiquette ne doivent pas excéder le poids de 5 kilos.

— l'envoi aux étudiants mobilisés de colis n'excédant pas le poids de 1 kilo.

Le Centre d'entraide qui groupe tous les efforts des milieux universitaires, aidé par le Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre a déjà fait l'envoi aux étudiants de plus de 650.000 livres d'études. Le Centre d'entraide poursuit son œuvre !...

L'indignité nationale

A toutes fins utiles, nous rappelons que l'indignité nationale a été instituée par une ordonnance du 26 août 1944 (*Journal officiel* du 28 août 1944). Voici les passages essentiels de cette ordonnance :

« Tout Français qui, même sans enfreindre une règle pénale existante, s'est rendu coupable d'une activité antinationale caractérisée, s'est déclassé : il est un citoyen indigne. »

Article 1^{er}. — Est coupable du crime d'indignité nationale tout Français qui est reconnu coupable d'avoir postérieurement au 16 juin 1940 soit apporté volontairement en France ou à l'étranger une aide directe ou indirecte à l'Allemagne ou à ses Alliés, soit porté volontairement atteinte à l'unité de la nation ou à la liberté et à l'égalité des Français.

« Constitue notamment le crime d'indignité nationale, le fait :

4° D'avoir participé à un organisme de collaboration quel qu'il soit et spécialement à l'un des organismes suivants :

- Association Nationale des Travailleurs civils français en Allemagne.
- Le Mouvement Prisonnier.
- Le Service d'Ordre Prisonnier.

Art. 2. — L'indignité nationale est prononcée par des sections spéciales.

Art. 9. — L'indignité nationale emporte :

- 1° La privation des droits de vote, d'élection, d'éligibilité.
- 2° La destitution et exclusion des condamnés de toutes fonctions, emplois et offices publics et corps constitués.
- 3° La perte de tous grades dans l'armée de terre, de l'air et de la mer.

A propos des colis

Le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés communique :

« La voie de pénétration habituelle des colis destinés aux prisonniers de guerre français passait, jusqu'à ce jour, par la Suisse.

« Une nouvelle voie est actuellement ouverte par la Suède. Jusqu'à fin novembre, 500.000 colis en provenance d'Amérique ont été transbordés de Göteborg à Lübeck.

« Les autorités alliées ont fait distribuer des colis aux prisonniers de guerre français, afin de compenser les pertes et retards qui ont résulté des opérations de guerre en France. »

Restaurant pour les anciens prisonniers

Le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés communique :

Le restaurant « METROPOLE », 13, rue de Strasbourg, réservé à l'usage des anciens prisonniers, fonctionnera prochainement. Les prisonniers pourront se faire inscrire sur présentation de leur fiche de démobilisation. Prix modique. Possibilité d'invitation.

Un dispensaire pour les familles des prisonniers

Le médecin-chef, capitaine Verges, commandant le centre hospitalier de Villiers-sur-Marne dans l'Alsne, fait savoir à toutes les familles de prisonniers ainsi qu'aux rapatriés qu'un dispensaire est ouvert 25, rue Ballu, Paris 9^e.

1° Les consultations et les médicaments sont entièrement gratuits.

2° Sont mis à la disposition des familles de prisonniers et des rapatriés des spécialistes de la médecine générale, ainsi que des médecins de toutes les spécialités médicales et chirurgicales.

Taux des allocations versées aux familles des prisonniers de guerre

Femme	33 fr.
1 ^{er} enfant	22 »
2 ^e enfant	24 »
3 ^e enfant	27 »
4 ^e enfant	37 »
Ascendants	14 »